

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
en date du 02 novembre 2017**

Le Conseil Municipal de MONTIGNE LE BRILLANT s'est réuni, à la Mairie, le jeudi 02 novembre, à 20 heures, sous la présidence de M. Michel PEIGNER, Maire.

Etaient présents : M. Peigner, Mme Manceau, M. Brunet, Mme Thériau, M. Bellanger, Mmes Planchenault, M. Pottier, Mmes Hiland, Marteau, M. Jarry, Mmes Peltier, Forêt-Vettier, M. Beunard et Mme Vilfeu.

Absents excusés : M. Travers (pouvoir donné à Mme Vilfeu)

Secrétaire de séance : Mme Annie HILAND

Ordre du jour

- ☞ Redéploiement des locaux scolaires et périscolaires – Résultats ouverture des plis du 19 octobre 2017 pour les lots 2, 4, 7, 8 et 9 qui ont été déclarés infructueux à l'issue de la consultation de juillet 2017
- ☞ Devis pour étude de faisabilité pour l'amélioration des systèmes de chauffage et de ventilation au complexe salle de loisirs/restaurant scolaire/école maternelle/accueil de loisirs
- ☞ Admission en non-valeur
- ☞ Questions diverses

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 12 octobre 2017

Le compte rendu de cette réunion est approuvé sans observation particulière.

**COMPTE RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE EN EXECUTION DES
DELEGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Néant

**REDEPLOIEMENT DES LOCAUX SCOLAIRES ET PERISCOLAIRES – PASSATION DES
MARCHES DES LOTS 2, 4, 7, 8 et 9**

Après avoir rappelé que les lots 2, 4, 7, 8 et 9 ont été déclarés infructueux à l'issue de la consultation de juillet 2017 (cf. CR d'août et de septembre 2017), M. le Maire informe qu'un nouvel appel d'offres a été lancé en septembre après avoir apporté quelques modifications au CCTP initial :

- lot N° 4 : modification de la performance énergétique pour plusieurs blocs-portes (37 Db au lieu de 43 dB)
- lot N° 8 : ajout de 2 options :

✕ option 1 : remplacement des radiateurs électriques par des radiateurs à eau chaude à l'école maternelle et au restaurant scolaire (ce qui permettrait d'avoir le même type de radiateurs dans l'ensemble du bâtiment),

✕ option 2 : installation d'un dispositif de régulation de type pièce par pièce.

Suite à l'ouverture des plis du 19 octobre 2017 et au vu du rapport d'analyse des offres du maître d'œuvre, LE CONSEIL MUNICIPAL

▪ NE RETIENT que l'option 1 du lot N° 8 « plomberie, chauffage, VMC ». Le dossier de régulation du chauffage sera examiné ultérieurement, la commune envisageant de solliciter des aides CE2, domaine énergie – chauffage – isolation et éclairage auprès de Laval Agglo lorsque la convention sera signée (fin 2017/début 2018),

▪ ACCEPTE les offres des entreprises mieux-disantes ci-après :

Lot N°	Désignation	Entreprise retenue	Montant HT du marché de base	Montant HT des options retenues	Montant total du marché
2	Charpente, Murs ossature bois, Bardage	Ets MENGUY Charpente 53 – COSSE LE VIVIEN	21 984,95 €		21 984,95 €
4	Menuiseries intérieures bois	Ets MONNIER 53 - St Martin du Limet	21 930,91€		21 930,91 €
7	Carrelage - Faïence	Ets BREL 35 – Lécousse	24 544,80 €		24 544,80 €
8	Plomberie – Chauffage - VMC	SMG Marsollier 53 - Laval	37 076,24 €	<u>Option 1</u> 2 021,84 €	39 098,08 €
9	Electricité	SARL SMEC 53 - LAVAL	44 196,53 €		44 196,53 €
	TOTAUX		149 733,43 €	2 021,84 €	151 755,27 €

▪ EST INFORME qu'il sera nécessaire de revoir en totalité le plafond de la future bibliothèque

▪ RAPPELLE que le coût estimatif du maître d'œuvre pour ces travaux était de 269 000 € HT, ce qui représente un surcoût de 38 378 € HT (hors option). La commune ne percevra donc pas de subvention sur ce différentiel (seul, le dossier CAF est concerné puisque la Municipalité a obtenu le montant plafond de la DETR)

▪ PRECISE qu'à la demande de l'école maternelle, une rencontre avec l'instituteur, l'ATSEM et le conducteur des travaux aura lieu le vendredi 17 novembre afin de recueillir leurs besoins en matière d'aménagement de la

future école maternelle (afin de voir les possibilités de les intégrer en cours de chantier). Une rencontre aura également lieu le même jour avec les bénévoles de la bibliothèque,

- DIT qu'il est nécessaire d'actualiser le planning prévisionnel des travaux et le transfert des services (maintenant que tous les lots sont attribués),
- STIPULE qu'il est impératif de terminer en décembre les travaux de la maison FOUQUET (pour permettre un transfert dès janvier de l'accueil de loisirs),
- DEMANDE à réfléchir à l'organisation du déménagement de l'école maternelle, du RAM et de l'accueil de loisirs, d'autant qu'il n'y aura pas de chantiers « argent de poche » pendant les vacances de Noël.

DEVIS AMELIORATION SYSTEME DE CHAUFFAGE ET DE VENTILATION – COMPLEXE SALLE DE LOISIRS/ECOLE MATERNELLE/RESTAURANT SCOLAIRE ET ACCUEIL DE LOISIRS

Mme Nathalie MARTEAU n'a participé ni au débat, ni au vote de cette décision

Afin d'améliorer l'aspect phonique (qui permettrait de relever le seuil du limiteur de sons) et de réduire la facture énergétique,

LE CONSEIL MUNICIPAL :

- SOLLICITE des devis pour remplacer le vitrage de la salle de loisirs,
- DECIDE la réalisation d'une étude de faisabilité pour l'amélioration des systèmes de chauffage et de ventilation de l'ensemble du bâtiment et ACCEPTE le devis de la société FluBat de Laval, d'un montant de 1 380,00 € HT. Cette étude, d'une durée de 4 semaines, comprend un descriptif, le relevé, les visites, une analyse technico-économique et le bilan des consommations et estimatifs.

ADMISSION EN NON VALEUR – PETITES SOMMES IRRECOUVRABLES

A la demande du trésorier qui n'a pu engager de poursuites à l'encontre de 5 contribuables (les sommes dues étant inférieures au seuil de poursuite), le Conseil Municipal autorise l'admission en non-valeur d'une somme globale de 26,62 € sur le budget principal (il s'agit de petites sommes allant de 0,20 € à 12,00 € sur des factures eau, assainissement, restaurant scolaire ou accueil de loisirs).

COMPETENCE ARTISTIQUE – MISE EN PLACE DE COMMISSION DE PROXIMITE

Laval Agglo, en charge de cette nouvelle compétence, a décidé de mettre en place une commission de proximité sur chacun des 6 pôles : St Berthevin, Changé, L'Huisserie, Bonchamp, Laval et Louverné.

Chaque commune devant être représentée, le conseil municipal désigne Mme Nathalie MARTEAU en qualité de titulaire et Mme Marie-Josèphe THERIAU en qualité de suppléant pour siéger à la commission de proximité de L'Huisserie.

CONSTRUCTION D'UN TERRAIN DE FOOTBALL SYNTHETIQUE

Laval Agglomération a prévu la construction d'un nouveau terrain de football synthétique d'ici 3 ans. Cet équipement viendra en complément de ceux qui existent déjà à Laval (2 terrains), Bonchamp et Changé. Aussi, afin de respecter une répartition harmonieuse sur le territoire de Laval Agglo, M. le Maire informe qu'il a co-signé un courrier (avec les élus de L'Huisserie, Nuillé et Entrammes) demandant que l'implantation de ce terrain se fasse au sud de l'agglomération et soutenant la candidature de la commune de L'Huisserie.

LAVAL AGGLOMERATION – ESTIVALES 2018

La commune se porte candidate pour l'organisation d'une manifestation dans le cadre des estivales de 2018

PROCHAINES MANIFESTATIONS

- 04 novembre 2017 : classes « 6 » et « 7 »
- 05 novembre 2017 : temps fort de la bibliothèque, à la salle de loisirs, à partir de 14 heures, ayant pour thème Madagascar,
- 12 novembre 2017 : 1^{ère} bourse aux jouets organisée par l'Amicale Laïque,
- 17, 18, 25 et 26 novembre 2017 : représentations théâtrales
- 02 décembre 2017 : marché de Noël
- 08 et 09 décembre 2017 : Téléthon avec vente de roses sur Montigné par les membres du Conseil Municipal Enfants. Mme VANDOUICK, coordinatrice départementale du téléthon, viendra faire une présentation de l'association dans le cadre des TAP,
- 22 décembre 2017 : Animation de Noël (avec venue du Père Noël, distribution de chocolats aux enfants et dégustation de boissons chaudes) organisée par la Municipalité suivie d'un feu d'artifice tiré par le Comité des Fêtes. Une rencontre a eu lieu avec les responsables du Comité des Fêtes pour l'organisation de cette soirée. Les membres du comité des Fêtes souhaiteraient que l'animation de Noël se déroule au complexe sportif, la Municipalité préférerait que ce soit aux abords de l'église. Le lieu et l'heure restent donc à définir.

QUESTIONS DIVERSES

Salle de loisirs

P. BELLANGER informe :

- qu'il a été contacté par les organisateurs de la soirée de l'école privée, le seuil du limiteur de sons ayant été dépassé à plusieurs reprises pendant la soirée, ce qui a entraîné de nombreuses coupures d'électricité,
- qu'un vol de boissons a eu lieu pendant l'exposition de l'art du Vicoin sans qu'il y ait effraction (voir la fermeture de la porte donnant derrière le bar).

Il est demandé que des contrats de mise à disposition de la salle soient établis avec les associations et qu'il soit procédé à un diagnostic sécurité (à voir avec la Gendarmerie).

Multiservices

M. et Mme TAFFOREAU maintiennent leur position : ils demandent une révision du bail avec modification d'affectation des pièces de l'étage.

PROCHAINE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Elle aura lieu le jeudi 07 décembre 2017

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 45

Visé par le secrétaire
de séance,

Le Maire,

Signature des membres présents :

Michel PEIGNER	Nathalie MANCEAU	Serge BRUNET
Marie-Josèphe THERIAU	Patrice BELLANGER	Thérèse PLANCHENAU
Xavier POTTIER	Annie HILAND	Nathalie MARTEAU
Daniel JARRY	Laurence PELTIER	<i>Absent excusé</i> Gérard TRAVERS
Nathalie FORET-VETTIER	Jérôme BEUNARD	Sylvie VILFEU